



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – CREP**  
**7 novembre 2024 – 15h30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du CREP, tenue le 7 novembre 2024 à 15h30 en virtuel.

**PRÉSENTS :**

M <sup>mes</sup> Tanya Bousquet-Saint-Laurent	MM. Gaétan Gagné
Julie Caron	Pierre-Luc Langlois
Anick Gagnon	
Danielle Pagé	
Camelia-Meda Tocaciu	

Formant quorum sous la présidence de Pierre-Luc Langlois,

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

M<sup>me</sup> Marylène Bernier – Direction

M<sup>me</sup> Valérie Boucher – Direction adjointe

**PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :**

M<sup>me</sup> Sylvie Desjardins – Secrétaire de gestion – personne invitée

**MEMBRES ABSENTS :**

M <sup>me</sup> Françoise Rollin	M. Emmanuel Barbot
----------------------------------	--------------------

Avant l'ouverture de la séance Mme Bernier demande aux membres si les rencontres peuvent être enregistrées afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, tous sont d'accord et elle les remercie.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

M<sup>me</sup> Marylène Bernier mentionne que M. Pierre-Luc Langlois sera en retard d'environ 10 minutes et elle propose de débiter la séance par respect pour ceux qui sont à l'heure. Puisqu'il n'y a pas d'objection, elle déclare la séance ouverte à 15h34.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Gaétan Gagné que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Caron.

### **ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum et prise de présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 4 juin 2024
4. Parole au public
5. Élection de la présidence et de la vice-présidence
6. Régie interne et calendrier des rencontres
7. Des nouvelles de nos nouveaux partenariats et développement de services en cours
8. Partenariats avec les organismes : plan de travail et zone collaboration à développer dans le répertoire
9. Plan de lutte à la violence et l'intimidation. État d'avancement : recension des protocoles pour dénoncer la violence et l'intimidation
10. Formation offerte aux partenaires
11. Marché de Noël
12. Mots des partenaires : réalisations, projets, idées...
13. Levée de la séance

## **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2024**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Anick Gagnon que le procès-verbal de la séance du 4 juin 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications. M. Gaétan Gagné appuie.

**Approuvée à l'unanimité (02-CE-2024-2025)**

## **4. PAROLE AU PUBLIC**

M<sup>me</sup> Marylène Bernier laisse la parole aux nouveaux membres : Julie Caron, Camelia Meda-Tocaciu, Danielle Pagé et Valérie Boucher pour qu'ils se se présentent.

M<sup>me</sup> Bernier en profite pour remercier tous les membres pour leur implication bénévole, pour leur désir de discuter, réfléchir et débattre d'idées autour de la réussite de nos élèves adultes. Notre clientèle a vécu son lot de difficultés avec des chemins atypiques dans leur scolarisation. Au CREP, nous travaillons fort à mettre chaque élève de l'avant, à lui permettre de bien se connaître comme apprenant et à le soutenir dans son parcours et sa réussite que ce soit pour un retourner aux études, trouver sa place sur le marché du travail ou pour développer des compétences pour soutenir sa participation sociale.

M<sup>me</sup> Bernier précise qu'un canevas unique a été adopté pour les ordres du jour et les procès-verbaux afin de s'assurer qu'il y ait une cohérence entre tous les établissements du CSSDM. Un point parole au public a été ajouté puisque c'est un endroit où les gens peuvent poser leurs questions, les dates des prochaines rencontres seront diffusées sur notre site internet. Ainsi si des gens veulent participer ils pourront nous écrire pour obtenir le lien Teams.

## **5. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE**

**CONSIDÉRANT** que M. Pierre-Luc Langlois aimerait laisser sa place puisqu'il vient tout juste d'être élu pour un autre conseil d'administration par contre s'il n'y a personne il va continuer. M<sup>me</sup> Bernier mentionne que le seul membre présent serait M. Gaétan Gagné puisque Mme Rollin n'est pas présente et M. Barbot a dû quitter dès le début de la rencontre. Malheureusement M. Gagné décline l'offre puisqu'il trouve que M. Langlois fait un excellent travail, il comprend que ça peut alourdir la tâche mais il pense qu'il y a toujours moyen de s'organiser. M. Langlois accepte de continuer comme prévu. M<sup>me</sup> Bernier demande à M. Gagné s'il accepterait la vice-présidence. M. Gagné accepte la vice-présidence.

**IL EST PROPOSÉ** par M. Gaétan Gagné et appuyé par M<sup>me</sup> Pagé la présidence de M. Langlois.

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Caron et appuyé par M<sup>me</sup> Tocaciu la vice-présidence de M. Gagné.

## **6. RÉGIE INTERNE ET CALENDRIER DES RENCONTRES**

M<sup>me</sup> Bernier demande d'établir le mode de fonctionnement ainsi que le calendrier des rencontres. Nous considérons que 4 rencontres sont suffisantes pour l'année. Une rencontre en novembre, une généralement début février, une autre en avril et la dernière la 1<sup>ère</sup> semaine de juin pour budget proforma. Tous sont d'accord, après discussion les prochaines dates établies seront le jeudi 6 février, le jeudi 10 avril et le jeudi 5 juin même si M. Gagné ne pourra probablement pas être présent.

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Langlois et appuyé par M<sup>me</sup> Tanya Bousquet-Saint-Laurent que la régie interne et les dates de rencontres soient acceptées.

## **7. DES NOUVELLES DE NOS NOUVEAUX PARTENARIATS ET DÉVELOPPEMENT DE SERVICES EN COURS**

Nous avons un nouveau partenaire le CEFAQ qui est un centre de formation pour les employés du commerce et de l'alimentation. Il y a une nouvelle cohorte qui a démarré en septembre, c'est la première année d'implantation mais ça se passe très bien, ils sont déjà en plein recrutement pour la prochaine cohorte. Pour cette clientèle qui présente des défis d'intégration, cette formation adaptée leur permet d'acquérir des compétences pour intégrer les marchés d'alimentation. Cette formation de jour comporte un stage en fin de formation et la formation est financée par Services Québec.

Nous devons démarrer un nouveau développement en ISP à Multicaf mais l'organisme n'avait pas réuni toutes les conditions pour pouvoir démarrer à l'automne. Ils travaillent actuellement à ce projet avec M. Sarda (nouveau directeur adjoint responsable de Multicaf) et Lydia Desrosiers notre CP au programme ISP afin de pouvoir mettre en place ce développement. M<sup>me</sup> Boucher ne chapeaute plus cet organisme mais mentionne que ça va vraiment bon train, ils ont des terres à Blue Bonnets et des serres qui devaient y être installées.

M<sup>me</sup> Bernier demande à M<sup>me</sup> Boucher de parler un peu du projet transition qui grandit et devient de plus en plus populaire, il soutient encore plus d'élèves. C'est un projet pour l'accompagnement d'élèves qui veulent retourner aux études et se diriger soit en FP, FGA ou autres. L'engouement pour ce service grandit et nous sommes rendus à 3 enseignants dédiés à ce projet et il y a même une courte liste d'attente. Les demandes viennent des organismes ou de centres FGA.

## **8. PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES : PLAN DE TRAVAIL, PROJET ÉDUCATIF ET ZONE COLLABORATION À DÉVELOPPER DANS LE RÉPERTOIRE**

Les premières rencontres avec les directions adjointes ont eu lieu cet automne pour le plan de travail, déterminer les priorités de chaque organisme quant à la réussite des élèves. C'est également une année de mise en œuvre du projet éducatif. Les enseignants vont mettre en place des actions concrètes en classe afin d'améliorer la réussite de nos élèves et les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Les enseignants ont reçu une formation et ils continuent de faire du co-développement entre eux pour une amélioration continue de leurs pratiques. Il y a beaucoup de partage et une bonne collaboration entre les enseignants. Nous continuons également à développer la zone collaboration dans le répertoire en ce qui a trait au rôle de toutes les personnes qui collaborent et contribuent à la formation élèves (enseignants, intervenants, coordonnateurs...) afin que ce soit plus limpide et efficace.

## **9. PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE**

M<sup>me</sup> Bernier laisse la parole à M<sup>me</sup> Bousquet Saint-Laurent. Elle mentionne qu'ils vont continuer à travailler à ce niveau. Les psychoéducatrices vont poursuivre les rencontres cette année avec les partenaires qui n'ont pas encore été rencontrés afin de discuter des mesures de prévention qui sont mises en place dans les milieux et pour qu'elles soient connues de tous. Elles proposent toujours un accompagnement selon les besoins des partenaires. M<sup>me</sup> Bernier complète en mentionnant les événements à l'école Bedford, elle a envoyé un petit mot vendredi aux employés et aux partenaires pour revenir sur ce sujet afin de s'assurer d'un climat sain, bienveillant et sécuritaire pour tous les élèves et le personnel. S'il y a des préoccupations, il est important de nous en faire part afin de pouvoir agir rapidement. M<sup>me</sup> Bernier mentionne que nous devons travailler ensemble en ce sens. M. Gagné se pose la question pour savoir si nous avons un code d'éthique. M<sup>me</sup> Bernier mentionne que le CREP suit le code d'éthique du CSSDM, nous avons donc le devoir d'agir et de ne pas fermer les yeux sur des situations préoccupantes. M<sup>me</sup> Gagnon propose de déposer le code d'éthique du CSSDM sur le portail des partenaires afin qu'ils puissent y avoir accès.

## **10. FORMATIONS OFFERTES AUX PARTENAIRES**

M<sup>me</sup> Gagnon a invité à la première citoyenneté à l'ère du numérique Patrick Beupré. Vont toujours déposer les liens pour les partenaires. Elle mentionne de ne pas hésiter de communiquer avec elle si vous rencontrez des problèmes.

Prochaine formation de repérage personnes vulnérables au suicide, formation sera offerte en ligne.

Santé mentale démystifiée, et atelier vivre la collaboration au CREP offerte par M<sup>me</sup> le 28 mars. Tanya mentionne que ce sera un atelier collaboratif pour faire vivre des choses intéressantes.

Les communications suivront par courriel

## **11. MARCHÉ DE NOËL**

Déjà une quinzaine de partenaires, un très bel endroit face métro Jean-Talon Casalia. Elle compte sur tous pour diffuser l'information.

## **12. MOTS DES PARTENAIRES : RÉALISATIONS, PROJETS, IDÉES...**

Marylène demande à Pierre-Luc de parler de Cyclochrome. Mois d'économie sociale, super bel article de La Presse, très beau résumé. Ils ont également participé à un podcast sur 107,3 FM. Très belle tribune. Il aura d'autres choses à annoncer mais ce sera fait lors du prochain CÉ.

Gaétan partage ses inquiétudes par rapport au nouveau programme de participation sociale. Il craint que le nouveau programme ne soit pas adapté pour un endroit comme Atelier le Fil d'Ariane. Marylène et Valérie rassurent les membres du CÉ en mentionnant que le nouveau programmes quoique plus structuré que l'ancien programme IS comporte toujours beaucoup de souplesse et est adapté à la clientèle. Il y a désormais un cours obligatoire qui demande à l'élève de pouvoir définir un objectif pour lui-même mais ce cours peut être évalué de différentes manière comme par une entrevue, un portfolio comportant des photos, une vidéo ou autres et non uniquement par un examen écrit. Nous devons faire preuve de créativité et s'adapter à notre clientèle. Nous sommes en implantation de ce nouveau programme cette année, nous sommes donc en appropriation et en ajustement cette année.

Julie participe au comité d'implantation du nouveau programme et elle trouve également que c'est plus clair. Comme il y aura sanction officielle de ce premier cours obligatoire et qu'il faut entrer un succès ou un échec, elle se demande si l'élève va recevoir un bulletin. Le CREP va valider l'information.

Pour Danielle Pagé à Moisson, en plus du cours obligatoire, ils vont cibler un des 4 grands champs et développer. Valérie mentionne que les enseignants travaillent avec l'équipe de direction, le comité d'implantation et les conseillers pédagogiques à bâtir des grilles d'observations adaptées à nos élèves. Marylène ajoute que nous avons l'obligation de témoigner du parcours d'un élève et de sa progression et que ces grilles d'observations et d'évaluation viendront aider à situer l'élève. Nous devons avoir une lecture plus précise de l'évolution.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 16h52.

---

**Présidence**

---

**Direction d'établissement**